



OBJECTIFS DE L'ACTION

Analyser son expérience au regard des compétences visées et des recommandations du jury

Rédiger son livret 2 de manière cohérente

Soutenir son dossier devant le jury VAE

PROGRAMME DE L'ACCOMPAGNEMENT

Profil expérimentiel
Apport théoriques (connaissances clés)
Apport méthodologique à la rédaction du livret 2
Entretien d'explicitation et aide à l'écriture

ORGANISATION DE LA FORMATION

Équipe pédagogique :

1 Référent unique tout au long de l'accompagnement
1 professionnel secteur pour correction finale + Mise en situation

Rythme : amplitude de 2 à 3 mois d'accompagnement à raison de 2h à 4h de RV hebdomadaire.

Moyens pédagogiques et techniques

- Référentiels d'activité et de compétences
- Livret 1 et 2
- Livret d'accueil méthodologique

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

www.avi-conseil-formation.com

Le programme d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience proposé par AVI CONSEIL s'articule autour de 5 phases : Information/Etude de la faisabilité/Accompagnement au Livret 2/préparation Orale/Bilan post jury VAE. Ce cheminement a pour ambition l'obtention totale de la certification visée par le candidat. AVI CONSEIL construit son accompagnement VAE autour de deux objectifs centraux :

- **la recherche de motivation** du candidat, la démarche VAE restant individuelle et personnelle, C'est un engagement individuel, une recherche de satisfaction personnelle pour l'individu qui s'y inscrit
- **la réduction des facteurs individuels d'abandon** de la démarche. Outre la motivation, d'autres facteurs d'ordre psycho-sociaux tels que la représentation du candidat de la VAE, son niveau de culture générale et expression écrite pour formaliser par écrit son expérience, sa conscientisation de l'investissement en temps et en énergie, sa confiance en soi pour dépasser la peur de l'échec face au jury oral...

Notre méthodologie, nos outils d'accompagnement et l'expertise de notre équipe favorisent le bon déroulement du parcours individualisé à la validation des acquis de l'expérience. Les conditions d'exploitation du vécu, d'analyse de son expérience et de valorisation de ses connaissances et capacités, augmentent les chances de réussites au diplôme.

DURÉE : 24 heures

PUBLIC VISÉ : personne souhaitant valider son expérience et obtenir une qualification

PRÉ-REQUIS : 1 an d'expérience professionnelle et/ou bénévole et/ou de situation de formation. Ces expériences doivent représenter temps complet au minimum + correspondre à des activités en lien avec le référentiel du diplôme visé

LIEU : site AVI CONSEIL

Nombre de places : 1 à 10 (en individuel)